



Le Saint-Siège

*DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II AU CORPS DIPLOMATIQUE**

Samedi, 15 janvier 1983

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

1. C'est toujours une grande joie de vous accueillir tous ensemble, en cette maison, au seuil d'une nouvelle année. Je revois ainsi chacun des Ambassadeurs avec lesquels j'ai eu un entretien à la fois personnel et officiel au moment de la remise de leurs Lettres de créance. Je prends contact avec les autres membres des Ambassades. Et, au-delà de vos personnes, j'ai comme l'impression de dialoguer avec les peuples et les nations, avec les Chefs d'Etats et les Gouvernements que vous représentez, c'est-à-dire avec 105 pays, très divers par l'importance démographique, la culture, la puissance économique, mais tous accueillis ici avec le même respect et la même bienveillance. Oui, c'est toujours un moment émouvant de mon pontificat; et je salue spécialement les nouveaux membres du Corps Diplomatique accrédités près le Saint-Siège au cours de l'année passée. Pour plusieurs pays, leurs missions ont été élevées au rang d'Ambassade, celles de la Grande-Bretagne, de la Principauté de Monaco, de l'ordre Souverain et Militaire de Malte; d'autres ont décidé d'établir des relations diplomatiques avec le Saint-Siège: le Danemark, la Norvège, la Suède.

Avec sa délicatesse coutumière, et en interprétant vos sentiments, votre cher Doyen a tenu à énumérer un certain nombre d'initiatives de mon pontificat ayant un impact spirituel ou pacifique. Je le remercie vivement de ses propos généreux. Puissent ses vœux se réaliser, avec la grâce de Dieu, afin que le Siège Apostolique soit, à son niveau, un instrument toujours plus adéquat et efficace du dialogue entre les hommes, pour mieux les servir!

Cette rencontre collective prend un relief d'autant plus marquant qu'elle nous permet, en échangeant nos vœux, d'évoquer des problèmes vitaux pour les relations internationales.

2. Précisément le dialogue pour la paix a été le thème choisi pour la récente Journée mondiale, et vous comprendrez que j'y revienne ici, moins pour en démontrer la nécessité, la possibilité, les vertus ou les difficultés, comme je l'ai fait dans mon [Message](#), que pour en évoquer l'application aux situations concrètes.

Dans ce [Message](#), je vous adressais un appel particulier, à vous, diplomates, "dont la noble profession, disais-je, est, entre autres, d'aborder les points litigieux, et de chercher à les résoudre par le dialogue et la négociation, pour éviter qu'on ne recoure aux armes, ou pour se substituer aux belligérants" (N. 11). Et je rendais hommage à ce travail de patience et de persévérance. Cette insistance n'est pas nouvelle pour le Saint-Siège. Déjà mon vénéré prédécesseur Paul VI disait au Corps Diplomatique en 1965: "Plus le droit est oublié, méprisé . . . , plus il apparaît . . . que c'est la raison, le sens humain, la négociation sereine et exempte de passion - et donc en fin de compte, chers Messieurs, la diplomatie - qui doivent régler les relations humaines et qui peuvent seules construire l'édifice de la paix" (AAS 57 (1965) 231-232). Oui si le dialogue pour la paix est l'affaire de tous pour abattre les barrières d'égoïsme, d'incompréhension et d'agressivité (Cfr. *Message 1983*, n.11), après les Chefs d'Etat et de Gouvernement, les diplomates sont bien les premiers concernés. Ils sont, ils doivent être les maîtres dans l'art d'un tel dialogue, qui suppose et exige (*Ibid.*, n.6) l'ouverture aux vrais problèmes de l'autre, la considération de ce qui fait la différence et la spécificité de l'autre qu'on ne peut réduire à un objet, l'acceptation du fait que chacun soit un partenaire responsable et donc apporte des éléments à la solution, l'attachement aux seuls moyens pacifiques, et surtout, au-delà des points de vue parfois difficiles à concilier, la recherche de ce qui est finalement commun aux deux parties, vital pour leur existence et requis par l'intérêt général, parce qu'il s'agit de ce qui est vrai, bien et juste. Sans cette finalité positive, il n'y a pas de véritable dialogue. Et il est à craindre aujourd'hui une recrudescence de la méfiance mutuelle, qui utilise même certaines propositions de dialogues comme moyens de propagande.

Je souligne un point important: le dialogue appelle une réciprocité. J'y insistais dans l'homélie de ce premier janvier à propos de la réduction progressive des armements nucléaires ou conventionnels: les parties en cause doivent s'engager dans une mesure égale et parcourir ensemble les différentes étapes du désarmement, en s'efforçant d'atteindre, sans tarder, la réduction maximum. Je souhaite que cet objectif final ne soit jamais perdu de vue dans toutes les négociations sur le désarmement à Genève ou ailleurs. Cet effort réciproque vaut pour les autres types de négociation: la paix ne peut être construite par les uns sans les autres, de façon unilatérale. Quand donc les hommes seront-ils convaincus qu'en définitive le bien d'un peuple ne peut se faire contre le bien d'un autre peuple, qu'un peuple ne saurait en détruire un autre, et qu'en toute hypothèse il y a des droits des personnes et des communautés à respecter, des procédés ruineux - et périlleux pour tous - à éviter, à écarter?

Non, le dialogue pour la paix n'est pas facile; il est exigeant; il est semé d'embûches; et certains, gênés d'avoir à reconnaître ou à concéder quelque chose de raisonnable, préfèrent le récuser, ou

l'assortir de conditions qui le rendent impossible, ou le retardent indéfiniment. Certes, il suppose la lucidité pour déceler les pièges éventuels, il demande fermeté et persévérance. Mais les difficultés n'empêchent pas qu'il y ait toujours bénéfice à essayer de reprendre le dialogue sur des bases sûres et à aider l'autre à le reprendre sans humiliation; bien plus, c'est nécessaire. Autrement, à quoi peut aboutir le refus du dialogue? Ne serait-ce pas au statu quo dans l'injustice ou l'oppression, à la guerre froide ou même à la guerre?

C'est en ce sens que le Saint-Siège apprécie l'engagement des diplomates et lui rend hommage. Et de votre côté, j'ose espérer que vous trouverez une source d'inspiration et d'encouragement dans la façon dont le Saint-Siège, au-delà de ses exhortions, s'engage lui-même dans les rapports diplomatiques bilatéraux comme dans la participation aux conférences et institutions internationales: il fait du dialogue, fondé sur la vérité et le respect de l'autre, la méthode et l'instrument privilégié de son action et de ses relations, en s'efforçant de l'indiquer aux autres et de le faire adopter comme le moyen le plus apte à résoudre les difficultés et les différends. Le fait que de si nombreux pays aient tenu à nouer des rapports diplomatiques avec le Saint-Siège témoigne de cette confiance réciproque.

3. Qu'en est-il de ces principes lorsqu'on regarde en face les divers foyers de guerre, d'états de guerre, de guérilla ou les tensions graves existant aujourd'hui de par le monde?

En ce qui concerne par exemple le Liban, il est évident que le Saint-Siège, tout en apportant son réconfort après chaque épisode du drame que chacun sait, n'a cessé d'encourager la relance de la négociation et la recherche d'un règlement global pour toute la région du Proche-Orient, "convaincu avant tout que l'on ne pourra parvenir à une paix véritable sans justice, et qu'il n'y aura pas de justice si ne sont pas reconnus et accueillis, de façon stable, convenable et équitable, les droits de tous les peuples intéressés" (Cf. mon discours du 15 septembre, *L'Osservatore Romano*, 17 septembre 1982). Souhaitons que cette cause progresse dans les pourparlers qui ont commencé. Les parties doivent cesser de vivre dans la peur comme aussi de recourir à la violence, au terrorisme ou aux représailles; elles ont à chercher loyalement, à accepter et à appliquer les conditions d'existence et de sécurité pour tous, dans la paix, la dignité, la liberté, la tolérance et la réconciliation.

Si le cas du Proche-Orient est typique par l'étendue des désastres, par l'âpreté des problèmes à résoudre et la multiplicité des alliances en jeu, il ne faudrait pas oublier tous les autres lieux de combats, de tensions, de souffrances..

La mission du Saint-Siège est toujours de contribuer à faire qu'on se comprenne mieux et qu'on renonce au pire, d'entretenir l'espérance d'une solution, d'indiquer les conditions éthiques d'une véritable paix. Il s'efforce de le faire même lorsque ses appels sont difficilement entendus au cœur des conflits.

Qu'il suffise d'évoquer la guerre qui se prolonge entre l'Iran et l'Irak, avec son cortège de destructions, de morts, de haines ravivées: le Saint-Siège est navré de ce drame, humain; il encourage les pays voisins et la communauté internationale à faciliter le val dialogue, les suppliant de ne pas se résigner à cette entreprise ruineuse, et surtout de ne pas profiter des rivalités locales pour favoriser les intérêts hégémoniques à courte vue de tel ou tel pays ou pour se livrer au trafic des armes.

Comment fermer les yeux sur la situation tragique que vit le peuple afghan, légitimement fier de son indépendance, et qui se trouve entraîné dans une aventure qui se solde par tant de victimes, tant de misères, et un tel exode de réfugiés? Est-il donc impossible d'en venir à des attitudes qui inspireraient la confiance nécessaire à l'apaisement?

Je pense encore aux pays d'Amérique centrale: comment ne pas souhaiter qu'un vrai dialogue intérieur permette de résoudre les problèmes sérieux de misères sociales et les tensions internes, évitant ainsi que les intéressés ne soient victimes d'options matérialistes et ne subissent les interférences de l'extérieur qui cherchent à radicaliser les oppositions?

On pourrait évoquer bien d'autres lieux où la tension demeure vive et périlleuse, dégénérant facilement en actes de violence comme l'Irlande du Nord; et même des situations apparemment calmes, mais qui cachent une fausse paix, sans progrès, parce que les droits légitimes demeurent lésés, sans possibilité d'un vrai dialogue entre les partenaires sociaux et politiques.

Le Saint-Siège ne veut pas croire à la fatalité de l'état de guerre ni de la guérilla pour susciter la justice. La justice et la paix sont en définitive sur le chemin d'un vrai dialogue, d'un dialogue libre et sans mensonge, quand on a le courage de l'entreprendre, quand on s'honore à en prendre le risque et quand les autres pays le respectent. De ces principes, qui devraient être évidents pour tous, le Saint-Siège se fera, avec vous, si vous le voulez bien, le Hérault.

4. J'en viens maintenant à un aspect qui caractérise la diplomatie et l'action internationale du Saint-Siège: le souci humanitaire, éviter ce qui porte gravement atteinte à la vie; à la dignité des personnes et des communautés, quel que soit leur camp ou leur situation minoritaire. A vrai dire cette préoccupation doit habiter et inspirer tous les diplomates des différents pays.

Je sais que l'objet des négociations est bien plus large, comme je le mentionnais dans mon [Message de la paix](#) (N.10). Le Saint-Siège n'ignore pas l'importance des questions territoriales, ni des questions commerciales et économiques comme celles par exemple qui seront traitées cette année à Belgrade, à la réunion de la CNUCED, et il apporte volontiers sa contribution à les résoudre, dans le cadre de sa compétence et de ses moyens.

Mais l'Eglise ressent de façon particulière le devoir de se faire, autant qu'elle le peut, le bon samaritain de ceux qui sont laissés pour compte le long du chemin de l'histoire. Et quand je dis

«l'Eglise», je ne pense pas seulement à la diplomatie, mais aux divers organismes du Saint-Siège, comme le Conseil pontifical *Cor Unum*, aux multiples institutions ecclésiales, et à tous ceux qui agissent sur le terrain des conflits et des tensions selon leur conscience chrétienne. Oui, l'Eglise voudrait surtout se faire la voix des sans voix, des pauvres, des victimes de toute sorte, attirer l'attention sur les droits humains fondamentaux oubliés ou bafoués, sur les problèmes des minorités, sur les menaces qui pèsent à certains moments sur des populations. Cette charité se veut ouverte dans toutes les directions, pour toutes les formes de menaces, pour les citoyens de tous les peuples. Le Saint-Siège qui, au nom de l'Eglise, a la possibilité d'entrer en relations avec les responsables des pays, espère que son intervention sera pour le moins accueillie; qu'elle constituera une chance de soulagement pour les victimes. Il n'exige rien; il ne demande rien pour lui-même: il prête sa voix et propose un geste humanitaire. Il n'a pas l'intention de vexer, de condamner, il ne veut que sauver. Tel Etat qui serait tenté de se raidir aujourd'hui devant une intervention, courtoise et discrète, du Saint-Siège sera peut-être heureux d'en bénéficier demain pour l'un de ses ressortissants à l'étranger. La vocation universelle de l'église devrait être aux yeux de tous une garantie de son désintéressement et de son impartialité. C'est l'homme, en tant qu'homme, qui l'intéresse, d'autant plus qu'elle voit en lui l'image du créateur, le frère du Christ.

5. Pour prendre maintenant quelques exemples typiques, Mesdames et Messieurs, vous comprenez ainsi pourquoi, dans son souci humanitaire, le Saint-Siège en vient à recommander la clémence, puis la grâce, pour les condamnés à mort, surtout lorsque ceux-ci sont condamnés pour des motifs politiques, qui peuvent d'ailleurs être changeants, liés à la personnalité des responsables du moment.

De même l'Eglise prend à coeur le sort de tous ceux qui sont soumis à la torture, quel que soit le régime politique, car rien à ses yeux ne peut justifier cet avilissement qui s'accompagne malheureusement souvent de sévices barbares, répugnants.

De même encore, elle ne peut se résoudre à taire l'action criminelle qui consiste à faire disparaître un certain nombre de personnes, sans jugement, et en laissant de surcroît leurs familles dans une cruelle incertitude.

Le Siège Apostolique pense aider les peuples à retrouver la voie de l'honneur en les priant de veiller à ce que de telles pratiques soient éliminées, comme d'ailleurs toutes les autres formes d'arrestations et de détentions arbitraires, de camps de concentration et d'oppressions diverses. Aujourd'hui, je tiens d'ailleurs à reconnaître les efforts qui ont amené un certain progrès en ce domaine, et je les encourage.

Certes, nous ne sommes pas sans savoir qu'en d'autres pays des internements sont pratiqués sans garantie de justice, et même que des exécutions sommaires nombreuses continuent d'avoir lieu, sous prétexte d'opposition politique. Le Saint-Siège regrette, pour sa part, de ne pas pouvoir convaincre les responsables d'une telle injustice. Mais il faut souhaiter que les instances

internationales, politiques ou humanitaires, continuent d'intervenir en faveur des victimes, sur des points où le droit international et les déclarations des Nations Unies ont voulu si nettement protéger les hommes contre de telles exactions.

Enfin, même dans le cadre des conflits ouverts, il est des pratiques qui atteignent un degré particulièrement inhumain, par exemple lorsque des populations entières sont victimes d'armes chimiques et biologiques, que la conscience internationale réproouve et même, depuis longtemps déjà, le droit international (Cf. Protocole de Genève de 1925).

6. Le souci humanitaire du Saint-Siège se porté aussi sur les déplacements de populations, aujourd'hui de plus en plus fréquents et intenses. Il est, certes, des phénomènes de migration qui s'opèrent dans un contexte de dialogue, respectant la dignité des personnes déplacées, par exemple lorsque sont accueillis des travailleurs immigrés, avec leur famille, et qu'ils sont honnêtement rémunérés et insérés dans des systèmes de sécurité sociale, ou encore lorsque des contacts sont passés avec les entreprises étrangères pour mettre à leur disposition une main d'œuvre qui demeure libre et bien traitée. Mais il y a des hommes qui viennent ou sont envoyés à l'étranger dans des intentions et des conditions qui desservent le pays d'accueil. Et il existe surtout des masses de travailleurs que l'on a obligés à s'expatrier à l'étranger pour un travail qui s'apparente au travail forcé, dans des conditions misérables de climat, de salaire et de logement. Il faut encore mentionner ceux que l'on contraint à l'exil à cause de leurs opinions politiques ou religieuses, et ceux à qui l'on refuse la possibilité de rejoindre leur patrie et leur famille. Sur ce point, des efforts seraient possibles, sans mettre en danger la sécurité des nations, et certains pays se sont honorés récemment en faisant des pas dans ce sens humanitaire.

Mais je pense surtout ici aux foules de plus en plus nombreuses de réfugiés: à ceux du Sud-Est asiatique, dont j'ai plusieurs fois parlé et dont le sort demeure si précaire, à ceux de l'Afghanistan, à ceux du Moyen-Orient, à ceux qui se trouvent en Europe, à ceux de l'Amérique centrale, à ceux d'un certain nombre de pays d'Afrique qui sont dans une grande détresse. N'estime-t-on pas à dix millions le nombre des réfugiés dans le monde? Les causes en sont variées: parfois des situations de frontières héritées du passé colonial, les catastrophes naturelles, la faim, mais aussi la violation des droits les plus élémentaires, commise par des pouvoirs despotiques, les persécutions raciales, religieuses, politiques, l'insécurité due aux conflits ou à la guérilla. Les personnes qui sont obligées d'émigrer appartiennent souvent aux groupes sociaux les plus humbles, avec un grand pourcentage d'orphelins, de veuves, de vieillards. Ces populations déracinées nourrissent désespérément le désir de rejoindre leur terre, leur culture, leur société; et elles survivent souvent mal, car la plupart sont les hôtes de pays déjà les plus pauvres, en plusieurs régions d'Afrique, en Thaïlande, au Pakistan. Il semble donc nécessaire que la communauté internationale aide ces pays, dans un but purement humanitaire et pacifique, et que l'on essaie par ailleurs, grâce à une politique de justice et de paix, de faire disparaître les causes d'une réalité aussi lamentable, mais qui n'est pas inéluctable. Puisse notre génération en relever le défi!

7. J'ai fait allusion à la faim, je voudrais plus explicitement attirer l'attention sur cette détresse. Un certain nombre de pays - en Asie, en Amérique centrale, en Afrique, surtout dans les zones subsahariennes - souffrent d'une carence alimentaire aux conséquences humaines catastrophiques. Depuis des années, la production de nourriture par habitant est allée en diminuant, alors que la population n'a cessé d'augmenter et qu'il y aurait d'ailleurs dans l'ensemble du monde les ressources pour y faire face. Certes, les éléments naturels y sont pour quelque chose - la sécheresse prolongée par exemple accroît les difficultés de la lutte contre la faim -, mais ils ne justifient pas la résignation et le fatalisme. Des politiques agricoles mieux adaptées aux besoins alimentaires de la population doivent être appliquées. La coopération économique et commerciale entre pays riches et pays pauvres doit trouver des formes plus avantageuses pour les agricultures aux abois. Les organismes internationaux gouvernementaux et non gouvernementaux doivent redoubler de courage et d'esprit inventif pour renverser la tendance à la famine qui sévit ici et là. Bref, l'action est urgente, car aujourd'hui même des populations sont décimées par la faim, et si les efforts ne s'intensifient pas, la catastrophe va prendre des dimensions sans précédent et témoignera d'un manque coupable de solidarité de la part des peuples de l'abondance alimentaire.

8. Je sais bien que ces choses sont connues des Gouvernements et des Institutions internationales, et que des initiatives valables sont entreprises. Mais, dans son désir de prêter sa voix aux pauvres, le Saint-Siège tient à rappeler l'urgence de ces besoins aux diplomates et à l'opinion publique. En effet, si certains pays intéressent toujours les grandes puissances pour des raisons stratégiques ou économiques, au point même d'attirer sur eux la convoitise et la guerre, il en est d'autres qui risquent d'être bien *oubliés*! Parfois c'est parce qu'ils ont peu de richesses matérielles à échanger, alors que leurs populations sont aussi méritantes et besogneuses. Parfois même ils semblent voués à l'asphyxie et à la perte de leur indépendance, surtout les petits pays, parce qu'ils ne peuvent venir à bout de leur endettement. Dans d'autres cas, on a étouffé les libertés du peuple, sa faculté de s'autodéterminer, en s'efforçant de supprimer l'identité nationale et d'absorber le pays dans un ensemble étranger. Enfin, à l'intérieur même des nations, des minorités ethniques et religieuses connaissent parfois un sort un peu analogue: elles ne sont pas respectées dans leur identité, alors qu'elles ne refusent pas de collaborer loyalement au bien commun. L'Eglise se sent préoccupée par le sort de tous ceux-là qui ne sont pas suffisamment pris en compte.

9. Dans son souci humanitaire, le Saint-Siège ne peut pas non plus se désintéresser de plaies que vos pays continuent à redouter et à combattre: le terrorisme, les raptés, les prises d'otages, et, dans un autre domaine, le trafic de drogue si préjudiciable à la jeunesse, etc. là encore l'Eglise, qui saisit bien la menace de telles pratiques pour la paix, cherche surtout à plaider pour les victimes innocentes. Certaines de ces pratiques sont accomplies dans un but sordide de trafic et de gains frauduleux; d'autres prennent le prétexte d'un combat politique. Mais l'Eglise réaffirme que rien ne saurait les justifier. Aujourd'hui, c'est bien connu, elles ont tendance à s'appuyer de plus en plus sur des réseaux internationaux. La réprobation unanime doit continuer à décourager

tous ces faits de terrorisme; elle ne sera efficace que si elle s'accompagne d'une réelle collaboration internationale. Aucun pays ne devrait refuser sa participation lorsque des problèmes aussi graves, qui dépassent les frontières, sont en jeu. Moyennant cela, des progrès sont possibles, qu'il me plaît de souligner: n'a-t-on pas vu diminuer sensiblement les cas de détournement d'avions, depuis que la solidarité internationale a manifesté sa fermeté?

10. Finalement, parmi les graves atteintes à la dignité de l'homme, je ne peux omettre de mentionner encore une fois celles portées à ses convictions intimes spécialement ses convictions religieuses, à la libre expression de sa foi, à son ressourcement dans la communauté religieuse à laquelle il appartient. Le 16 novembre dernier, le Représentant du Saint-Siège à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, à Madrid, a exprimé à ce sujet des précisions et des vœux qui tardent à être pris en compte (Cf. *L'osservatore Romano*, 17 novembre 1982).

Le Saint-Siège - et l'on comprendra facilement pourquoi - ne cessera d'attirer l'attention- du monde sur les violations de la liberté religieuse, qui prennent des formes variées, brutales ou subtiles, toujours périlleuses et injustes, en tant de pays.

11. Enfin, Excellences, Mesdames et Messieurs, je voudrais en terminant attirer votre attention sur une pratique à laquelle est attaché le Saint-Siège, dans son souci humanitaire et dans sa contribution à la cause de la paix. Pour servir k bien, la cause des pauvres et des opprimés, le Siège Apostolique estime en effet qu'il doit agir en toute indépendance. Il est donc prêt à écouter toutes les expressions humaines, religieuses et politiques, à ouvrir sa porte à tous ceux qui, en fait, détiennent en la matière quelque responsabilité, quelque influence. Cela ne veut évidemment pas dire que le Saint-Siège reconnaît à ces personnes une légitimité ou une représentation politique, ni qu'il approuve l'idéologie qu'elles professent. Le rôle d'un prêtre, d'un évêque, le devoir d'un Pape est d'accueillir les personnes, si cela peut être utile à un progrès dans la justice et dans la paix; et précisément pour les encourager, en toute lucidité, dans cette voie, pour les exhorter, sans aucun compromis possible, à renoncer aux moyens de violence et de terrorisme dans le soutien de la cause des pauvres qu'ils prétendent défendre et qui, elle, demeure réelle et importante. Le Saint-Siège n'a aucune exclusive, et est prêt à le faire avec tous, s'il l'estime salutaire et prudent.

12. En définitive, l'Eglise se veut lucide, mais elle se veut accueillante, comme le Christ. Elle sait que la puissance du mal est grande; que le raidissement peut durer; elle est sans illusions. Mais elle ne peut pas désespérer du changement des personnes, même lorsque celles-ci continuent à pécher, voire à la persécuter. Elle relance l'appel au dialogue. Elle s'efforce de réveiller le sens de vérité, de justice, de fraternité, au moins de prudence, qui peut sommeiller dans la conscience humaine, jamais totalement pervertie, malgré certaines idéologies contraires. Elle a en vue le bien des personnes qui souffrent, en grand nombre, derrière ces situations de détresse. Elle veut supplier le monde d'y porter remède. A son avis, les obstacles majeurs que mettent certains responsables devraient finir par tomber, car les générations se renouvellent. Mais elle ne se

résout pas pour autant aux épreuves actuelles. Bref, son attitude est faite de confiance dans le progrès des personnes et dans l'avenir. Qui peut le lui reprocher?

J'ose ajouter que, de la part de l'Eglise, ce n'est pas une attitude de facilité. Ce n'est pas un langage démagogique. Elle a bien conscience de ses insuffisances; ses membres sont loin d'être exempts de faiblesse, de lâcheté, aujourd'hui comme dans le passé; et de toute façon, ses moyens ne lui permettent pas de donner suite à tous les cas humanitaires. Le Saint-Siège connaît ses limites, et il se félicite de l'apport convergent de tant de personnes et d'institutions en ce domaine. Son rôle est alors de reconnaître leurs efforts méritants et de les encourager, qu'elles soient catholiques ou non confessionnelles. Ainsi, l'an dernier, j'étais heureux d'aller encourager à Genève l'Organisation Internationale du Travail pour la justice sociale, et la Croix Rouge internationale pour l'aide humanitaire. Mais, je puis dire que l'Eglise sait aussi payer le prix de son engagement. Ses membres sont exposés, souvent au premier rang. Combien de prêtres, de religieux et laïcs missionnaires, d'évêques, ont payé leur charité de leur liberté, de leur santé ou même de leur vie? Et ses institutions continuent à soigner les plaies de ceux qui sont frappés, à droite et à gauche. C'est souvent avec les mains nues qu'elle défend les droits objectifs et inaliénables de l'homme.

En vous, Excellences, Mesdames et Messieurs, elle sait trouver des alliés, non d'elle-même, mais de la cause de l'homme.

13. Nous venons de terminer, dans la liturgie catholique, le temps de Noël et de l'Epiphanie, qui donne tout son sens à nos vœux de nouvel an. Ce mystère a manifesté le Fils de Dieu présent dans l'humanité de Jésus, solidaire de notre route humaine pour que nous soyons participants de son amour et de sa Vie.

Dans ces sentiments de foi, je prie le Seigneur de vous combler de ses bénédictions; de bénir vos personnes et vos familles; de bénir chacun de vos pays. Ne formons-nous pas tous des vœux ardents pour le bonheur, la paix, la liberté, le progrès social et spirituel de notre propre patrie, comme moi-même je le fais pour mon pays natal? Pussions-nous tous répondre, chacun à notre place, à notre sublime vocation de bergers de la paix que Dieu a confiée aux hommes!

*AAS 25 (1983), p.372-383.

Insegnamenti VI, 1 pp. 119-132.

L'Osservatore Romano 16.1.1983 pp.1,2,3.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n. 4 pp.1, 6, 7, 8.

© Copyright 1983 - Libreria Editrice Vaticana

©Copyright - Libreria Editrice Vaticana